



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE****

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 avril 2022

Hausse de la mortalité routière en mars 2022 par rapport à mars 2021 et baisse par rapport à mars 2019

Les modifications des conditions de trafic à partir du mois de mars 2020 en raison de la crise sanitaire ont conduit l'ONISR à prévoir, pour ses données conjoncturelles 2022, une double comparaison avec les données 2021 mais aussi 2019, année de référence avant crise sanitaire.

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 231 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en mars 2022, contre 188 en mars 2021 (43 tués de plus soit +23 %), mois atypique marqué par un confinement dans certains départements. Ce chiffre est en baisse de -9% (-24 tués) par rapport au mois de mars 2019, année de référence.

L'accidentalité routière de mars 2022 est marquée par la reprise de la mobilité des Français : les déplacements du mois de mars 2022 sont supérieurs de +10% en moyenne par rapport à mars 2021 selon le CEREMA.

Les autres indicateurs d'accidentalité routière sont en hausse par rapport à mars 2021, et en baisse par rapport à mars 2019 :

- le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 4 352 en mars 2022, contre 3 878 en mars 2021 (soit +12 % et 474 accidents de plus), et 4 455 en mars 2019 (soit -2 % et 103 accidents de moins).
- 5 322 personnes ont été blessées en mars 2022, contre 4 760 en mars 2021 (+12 %) et 5 500 en mars 2019 (-3%).

La mortalité piétonne en mars 2022 est en hausse par rapport à mars 2021 : 33 personnes sont décédées, soit 12 de plus qu'en mars 2021. Ce chiffre est en baisse par rapport à mars 2019 avec 1 tué de moins.

La mortalité cycliste pour mars 2022, avec 18 cyclistes tués, est supérieure à celle enregistrée en mars 2021 (+2 tués) et à celle de mars 2019 (+3 tués). Un seul usager d'EDPm a été tué en mars 2022, tout comme en mars 2021 et aucun en mars 2019.

La mortalité des usagers de deux-roues motorisés est en hausse en mars 2022 : 55 motocyclistes ou cyclomotoristes ont trouvé la mort, soit 10 de plus qu'en mars 2021 et 11 de moins qu'en mars 2019.

La mortalité des automobilistes est en hausse par rapport à mars 2021 et en baisse par rapport à mars 2019 : 111 personnes sont décédées en mars 2022, soit 17 de plus qu'en mars 2021 et 15 de moins qu'en mars 2019.

La mortalité des jeunes de 18 à 24 ans est en hausse en mars 2022 par rapport à mars 2021 et en baisse par rapport à mars 2019 : 37 jeunes adultes tués soit 7 de plus qu'en mars 2021 et 13 de moins qu'en mars 2019. La mortalité des seniors de 65 ans ou plus suit la même évolution : 50 personnes âgées de 65 ans ou plus ont été tuées en mars 2022 soit 5 de plus qu'en mars 2021, et 9 de moins qu'en mars 2019.

Hors agglomération, la mortalité routière est supérieure à celle du mois de mars 2021, avec 153 tués (soit 43 tués de plus), et inférieure à celle de mars 2019 avec 5 tués de moins. La mortalité routière en agglomération est stable en mars 2022 (63 tués) avec 1 personne tuée de plus qu'en mars 2021 et en baisse par rapport à mars 2019 avec 9 tués de moins.

Bilan trimestriel

La mortalité routière du premier trimestre 2022 s'élève à 703 tués, supérieure de +29 % à celle du premier trimestre 2021 (544 tués) mais inférieure de -6 % par rapport au premier trimestre 2019 (748 tués). La baisse de la mortalité concerne les automobilistes, les motocyclistes, les piétons et les cyclomotoristes : 381 automobilistes (-4 %), 92 motocyclistes (-16 %), 119 piétons (-9 %) et 17 cyclomotoristes (-29 %) ont été tués au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2019. La mortalité des cyclistes est en hausse de +13 % au premier trimestre 2022 avec 45 tués contre 40 au premier trimestre 2019.

Bilan de la mortalité routière Outre-mer

Selon l'ONISR, 26 personnes ont été tuées dans un accident de la route en mars 2022 dans les Outre-mer contre 22 en mars 2021 et 23 en mars 2019. Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 244 accidents en mars 2022, contre 234 en mars 2021 et 262 en mars 2019. 296 personnes ont été blessées au cours de ces accidents contre 300 en mars 2021 et 375 en mars 2019.

Contacts presse

Délégation interministérielle à la sécurité routière

Thierry Monchâtre
06 88 16 08 78

Amandine Cuinet
06 87 67 56 40

Alexandra Thérizol
06 75 19 83 90